



Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le lundi 13 janvier 2020

18 h 00

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et du personnel.

2. Adoption de l'ordre du jour.

20-01 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. **Écoute des objections de l'Arrêté 2020-01 – Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc. – 18h00.**

Aucune objection.

5. **Arrêté 2020-01 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc. – première lecture (intégrale).**

20-02 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte la première lecture de l'Arrêté 2020-01 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc.

ADOPTÉE

6. **Arrêté 2020-01 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc. – deuxième lecture (par titre).**

20-03 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte la deuxième lecture de l'Arrêté 2020-01 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc.

ADOPTÉE

7. **Levée de l'assemblée.**

20-04 : RAYMOND POIRIER

pour la levée de l'assemblée à 18h07.

ADOPTÉE